

INFORMATIONS

TENUES VESTIMENTAIRES

1- Pour les garçons

- Un pantalon bleu marine et une chemise blanche avec col cravate
- La chemise doit porter obligatoirement le macaron de l'établissement
- Une ceinture, d'où l'élève doit être toujours fourré
- Une paire de chaussures fermées
- Le port des sandales, des tee-shirts et des body est strictement interdit

2- Pour les filles

- Une jupe ou un pantalon bleu marine sans fantaisie d'aucune sorte ni fente
- Une chemise blanche non transparente ni perforée, boutonnée avec col (à fourrer)
- La chemise doit porter obligatoirement le macaron de l'établissement
- Les mini-jupes, les jupes traînantes et trop serrées sont interdites
- Une paire de chaussures fermées
- Le port des sandales, des tee-shirts et des body est strictement interdit

TENUES CORPORELLES

- Les élèves doivent se présenter dans un état de propreté absolue
- Barbe rasée, ongles bien taillés, tenues propres et bien ajustées
- Le port des objets tels que: bijoux, montres connectées, Mp3, Mp4, Ipod, casque, est formellement interdit
- Le port de "LAIKAI" est interdit

Le téléphone portable est strictement interdit au sein de l'établissement.

Tout téléphone saisi sera définitivement confisqué

L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol du téléphone d'un élève

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Institut Secondaire Technique ADAMA SANOGO

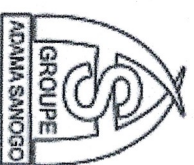
13 BP 526 Abidjan 13 - Plateau Dokui

Contacts : (+225) 05 05 42 88 58 / 07 98 92 28 75 / 07 08 20 78 20

07 48 37 57 37 / 07 07 52 93 91 / 07 09 17 83 70

Web: www.groupeadamasanogo.com

E-mail: infos@groupeadamasanogo.com



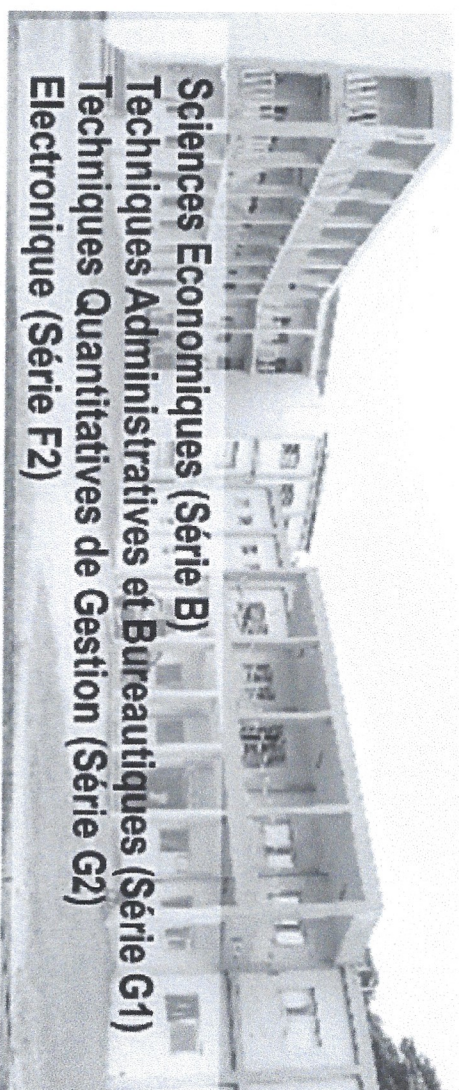
ISTAS

INSTITUT SECONDAIRE TECHNIQUE ADAMA SANOGO

Autorisation et Agrément N° 99/241/METFP/DEFP/AB du 11/10/1999

DE LA SECONDE A LA TERMINALE B, G1, G2, ET F2

Code Etablissement : 008816



Sciences Economiques (Série B)
Techniques Administratives et Bureautiques (Série G1)
Techniques Quantitatives de Gestion (Série G2)
Electronique (Série F2)

NOS ATOUTS :

- Des salles spécialisées équipées en matériels informatiques et électroniques.
- Un corps professoral de haut niveau, qualifié et expérimenté.
- Une formation professionnelle et technique de qualité.
- Une discipline de rigueur.
- Des salles de classe spacieuses et aérées.
- Une infirmerie bien équipée.
- Un complexe sportif (Foot-ball, Hand-ball, Volley-ball...)
- Un cadre agréable et paisible.

ISTAS

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir le BEPC ou le niveau de la classe de 3ème
 - 1 Extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif
 - 2 Extraits d'acte de naissance pour les élèves en classe d'examen
 - Le dernier bulletin de la classe de 3ème et le relevé de notes au BEPC pour la 2nde
 - Le dernier bulletin de la classe précédente pour la 1ère et la Tle
 - 8 Photos d'identité du même tirage (voir école) : 2.000 FCFA
 - 1 Rame duplicateur 80g (PAPER ONE / DOUBLE A) : 4.000 FCFA
 - 10 Rouleaux de papier hygiénique de bonne qualité : 1.000 FCFA
 - 1 Paquet de markers : 5.000 FCFA
 - Frais d'inscription (non affectés) : 10.000 FCFA (payable obligatoirement à l'inscription)
 - 1 Tenue de sport : 4.000 FCFA
 - 2 Macarons : 1.500 FCFA
 - 1 Carnet de correspondance : 1.500 FCFA
 - Frais SMS : 2.000 FCFA
 - Visite médicale : 500 FCFA
 - Droit d'écologie (élèves affectés d'Etat) : 70.000 FCFA
 - Feuilles d'évaluation (voir liste des fournitures) : 5.000 FCFA
- TOTAL FRAIS ANNEXES : 26.500 FCFA

IMPORTANT

Les droits d'examen des élèves en classe de Tle ne sont pas compris dans ces frais.

Chaque parent sera invité au moment venu, de procéder au paiement desdits droits selon le mode opératoire que nous indiquera la DECO.

ELEVES NON AFFECTES D'ETAT (PRIVES)

CLASSES	1er VERS.	2e VERS.	3e VERS.	4e VERS.	5e VERS.	MONTANT ANNUEL
SECONDE AB-G1-G2-F2	35.000	40.000	35.000	35.000	35.000	180.000
PREMIERE B-G1-G2-F2	35.000	40.000	40.000	35.000	35.000	185.000
TERMINALE B-G1-G2-F2	35.000	40.000	40.000	40.000	35.000	190.000

RECAP. INSCRIPTION - ANNEXES - SCOLARITE DES ELEVES NON AFFECTES

SECONDE : 10.000 + 26.500 + 180.000 = 216.500 FCFA
PREMIERE : 10.000 + 26.500 + 185.000 = 221.500 FCFA
TERMINALE : 10.000 + 26.500 + 190.000 = 226.500 FCFA

ELEVES AFFECTES D'ETAT

CLASSES	1er VERS.	2e VERS.	3e VERS.	MONTANT ANNUEL
De la 6ème à la Tle	20.000	25.000	25.000	70.000

RECAP. FRAIS ANNEXES - SCOLARITE DES ELEVES AFFECTES

De la 2nde à la Tle : 26.500 + 70.000 = 96.500 FCFA

- Tout versement doit s'effectuer uniquement dans nos caisses à l'économat
- Un reçu informatisé portant le libellé, le montant du versement, le nom de l'élève, sa classe, son numéro matricule, la date, dûment signé et cacheté est délivré à toute personne chargée de tout versement.
- Prévoir les frais de timbre d'Etat à chaque versement.
- AUCUN REMBOURSEMENT N'EST POSSIBLE POUR TOUT VERSEMENT EFFECTUÉ.
- Aucun remboursement ne sera accepté même après obtention d'une prise en charge.
- Toute scolarité commencée est entièrement due et ne peut être remboursée.
- Les tenues et les fournitures scolaires sont entièrement à la charge des élèves